

Réf: Dossier 200118

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ORELLE CONSULTING COTE-D'IVOIRE » en abrégé « OCCI »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE
CAFEIER, Lot 415, Ilot 00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 13/03/2023 , et enregistrés au CEPICI le 17/03/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ORELLE CONSULTING COTE-D'IVOIRE » en abrégé « OCCI »

Objet : - Conseils en systèmes et logiciels informatiques
- Prestation de services de quelque nature que ce soit

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tout établissement financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce ;
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 2,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE
CAFEIER, Lot 415, Ilot 00

Dirigeant(s) M GNON DEHAZON ERIC DIDIER (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-03580 du 29/03/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°25251/GTCA/RC/2023 du 29/03/2023

